



Commune de Vérines

## Procès-verbal de la réunion du comité consultatif « Voirie » du 5 octobre 2022

**Présents** : Mme MÉODE, M. BRISOU, M. ATLAN, Mme CLIMENT, M. DAVID, M. GRENIER, M. MAILLET

**Absents excusés** : M. RINCHET-GIROLLET

**Absents** : Mme KREUTZER, M. FULIGNI

### Ordre du jour

- 1. Renouvellement sur les 3 bourgs de la signalétique au sol
- 2. Sens interdit rue des Prés Guérins à LOIRÉ
- 3. Pose d'un panneau « STOP » RN 11, direction VÉRINES
- 4. Inversion des panneaux directionnels à l'entrée de LOIRÉ
- 5. Bandes axiales D112, direction RN 11
- 6. Réfection de la bande de roulement et accotements D112, direction FONTPATOUR
- 7. Cheminement piétons rue des Saulniers à FONTPATOUR
- 8. Bande de roulement D112, bourg de VÉRINES
- 9. Campagne d'enrobés à froid
- 10. Nettoyage des trottoirs, taille et élagage
- 11. Création de voies vertes sur les 3 bourgs
- 12. Questions diverses

### 1. RENOUVELLEMENT SUR LES 3 BOURGS DE LA SIGNALÉTIQUE AU SOL

Dans le cadre de la sécurité routière, le renouvellement de la signalétique au sol est prévu au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2023. Il est également envisagé la sécurisation à proximité de l'école par la pose de marquages au sol « 30 km/h ».

### 2. SENS INTERDIT RUE DES PRÉS GUÉRINS A LOIRÉ

Après discussion sur la pose d'un sens interdit rue des Prés Guérins à hauteur de la zone d'activités (ZA), il a été décidé à l'unanimité d'abandonner ce projet. Mme MÉODE va rencontrer son homologue M. Bertrand AYRAL, Maire de Sainte-Soulle pour qu'il mette en œuvre un itinéraire de déviation pour les poids lourds qui vont vers la zone d'activités (ZA) du « Radar » (RD 203). Dans ce cadre, il est prévu la pose d'un panneau « interdit au plus de 3,5 T » à l'entrée de la rue Villa de Laurius.

### 3. POSE D'UN PANNEAU « STOP » RN 11, DIRECTION VÉRINES

Il a été demandé au Département de poser d'un panneau « STOP » à la sortie de la RN11 en lieu et place du « Céder le passage » qui mène à la rue des Bergers (RD 112).

### 4. INVERSION DES PANNEAUX DIRECTIONNELS A L'ENTRÉE DE LOIRÉ

A l'entrée de Loiré, en venant de la RN11, les panneaux directionnels sont fréquemment endommagés. Il a été décidé, avec l'accord du Département, de les déplacer au niveau de la grille d'affichage.

La pose de deux autres panneaux directionnels sont prévus pour indiquer la direction de Sainte-Soulle :

- Au niveau du rond-point rue des Bergers / rue du Moulin,
- Au niveau rue du Pas de l'Ane (RD 203).

### 5. BANDES AXIALES D112, DIRECTION RN 11

Mme MÉODE a rencontré la Direction des Infrastructures (Département) concernant les bandes axiales sur la RD 112, rue des Bergers. Ces bandes axiales ne se font plus. Seul un allongement de la bande axiale sera fait au niveau de l'arrêt de bus. La demande d'une bande blanche continue sur la rue des Bergers a également été faite.

## **6. RÉFECTION DE LA BANDE DE ROULEMENT ET ACCOTEMENTS RD112, DIRECTION FONTPATOUR**

La réfection de la bande de roulement sur la RD 112 (sortie Vérines, direction Fontpatour), ainsi que celle des accotements dans les deux virages avec la pose de bordures, a intégralement été prise en charge par le Département.

## **7. CHEMINEMENT PIETONS RUE DES SAULNIERS A FONTPATOUR**

À la demande de plusieurs administrés, un projet de cheminement piétons rue des Saulniers à Fontpatour est à l'étude en concertation avec le Département (*dans l'esprit du cheminement piétons de la rue des Tonneliers à Vérines*).

## **8. BANDE DE ROULEMENT RD112, BOURG DE VÉRINES**

La réfection de la bande de roulement, rue des Fariniers à Vérines (RD 112) se fera après l'enfouissement des réseaux, réalisé par ENEDIS, le SDEER, et la société SOMELEC.

Le début des travaux est programmé courant 2023. Ces travaux comprennent

- La réfection de la bande de roulement,
- La pose d'un ralentisseur au niveau du parking du terrain de football.

L'ensemble de ces travaux sera finalisé courant 2024/2025.

## **9. CAMPAGNE D'ENROBÉS À FROID**

La campagne d'enrobés à froid se fera sur les mois d'octobre et novembre afin de boucher les nids de poule sur les voies et chemins communaux.

## **10. NETTOYAGE DES TROTTOIRS, TAILLE ET ÉLAGAGE**

Madame MÉODE renouvelle son attachement à la propreté des trottoirs. Seul le fil d'eau reste à la charge de la commune.

Chaque premier lundi du mois, les agents des services techniques procèdent à la collecte des déchets verts, uniquement issus du désherbage des trottoirs.

La taille de haies bordant les voies publiques et leur élagage revient aux habitants.

## **11. CRÉATION DE VOIES VERTES SUR LES 3 BOURGS**

La commune œuvre pour l'aménagement d'environ 3 kilomètres de voies vertes sur les 3 bourgs. M. BRISOU, M. DAVID et M. MAILLET demandent de leur faire parvenir le plan des voies vertes afin d'affiner ce projet.

## **12. QUESTIONS DIVERSES**

- Mme MEODE aborde le sujet des arbres de naissance. Un panneau unique déclinant les noms et dates de naissance des enfants nés en 2019 et 2020 sera placé coté terrain de foot. Dorénavant, il a été décidé de planter un arbre unique de belle taille concernant les naissances. 2 arbres ont également été plantés près de la Mairie pour sacraliser ces futurs évènements.
- Le panneau « voie sans issue » situé rue du Prieuré de Roncevaux à Loiré sera refixé.

Ces autres points abordés sont proposés à l'étude :

- Aménagement du rond-point de LOIRE,
- Plantations rue des Vignes,
- Ligne jaune à l'intersection rue des Gués / Chemin du Moulin pour des raisons de visibilité,
- Miroir Chemin des Charretiers à LOIRE.

Clôture de la réunion à 21h20